



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E88050

VALABLE JUSQU'AU 14/04/2026

ÉDITÉ LE 05/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/03/2016
30 000

Raison sociale : EAU PLUS

2 RUE PHILIPPE LEBON
77500 CHELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 500342076

Siret : 500 342 076 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2114749

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F62370Q1244001/001 533046/24

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F62370Q1244001/001 533046/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Téléphone : 01 64 11 08 97

Portable : 06 14 29 80 94

Fax :

Site Internet : www.eau-plus.com

E-mail : monplombier.eauplus@gmail.com

Responsabilité légale :
MOREIRA DANIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/01/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/04/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/04/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.